

# La lettre 47

### de l'association Ethique et Investissement

**MAI 2018** 

### SOMMAIRE

## CONGREGATIONS Participation au Comité d'Ethique – E. Royer

## COLLOQUE La rémunération des dirigeants – A. David

#### **ETHIQUE**

Point de vue : qu'est-ce que l'Ethique ? – P. Arquié

### ACTION

**E&I soutient les initiatives européennes** – G. de Vienne

### **❖ TEMOIGNAGE**

**Enseigner l'Ethique des Affaires** *Pierre Januard* 

CALENDRIER Formation et Colloque

## **EDITO**

Chers Amis.

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association a eu lieu à Paris le 5 avril 2018, une occasion d'un long échange



sur l'avancement de ses travaux en référence à ses statuts : « un lieu de formation et de réflexion favorisant l'élaboration d'une pensée ouverte sur l'éthique des placements financiers, la place de la personne humaine dans l'économie et son action sur le monde à partir d'une approche chrétienne ouverte et fondée. »

Le chemin parcouru en 30 ans par E&I est indéniable : l'Investissement Socialement Responsable (ISR) est devenu une réalité commerciale pour les sociétés de gestion et la place de la personne humaine dans l'économie et son action sur le monde devrait être prochainement "inscrite" dans le code civil (cf. le rapport Notat Senard).

Nous ne sommes pourtant pas au bout du chemin, aussi bien en raison du caractère contingent de la notion d'éthique des placements financiers qu'en raison de la faible portée géographique de cette recherche, dans une économie mondialisée.

De tout ceci découle au moins deux axes de travail pour les années à venir :

Un renforcement de la qualité et la diversité de notre réflexion éthique et de tout ce que cela implique en terme de formations, informations, échanges de vues, débats, études, colloques, confrontations, actions d'engagement...

Un renforcement du rayonnement de l'Association tant pour accroître son impact sur la société civile que pour accroître sa représentativité.

Reste maintenant au Conseil d'administration à transformer ces axes en « projets », à définir des priorités et les moyens à mettre en œuvre en rassemblant, via une vie associative dynamique, les adhérents souhaitant s'y engager.

Geoffroy de Vienne – Président Geoffroy.devienne@sfr.fr

### CONGREGATIONS



1 an de participation au comité d'Ethique Nouvelle Stratégie 50

J'ai découvert E&I en 2013 lorsque j'ai été nommée économe. Il y a deux ans, j'ai rejoint le Groupe congrégations où j'ai entendu la demande de l'association pour qu'une religieuse rejoigne le Comité Ethique du fonds NS 50.

Depuis 6 mois, je participe à ce comité mensuel qui analyse un secteur économique et sélectionne les entreprises dans lesquelles le gérant du fonds est autorisé à investir. Nous travaillons à partir d'une présentation des enjeux du secteur d'informations extrafinancières des entreprises : comportement sur le plan social et environnemental, sociétal, gouvernance, éventuelles controverses...

Je ne suis pas une professionnelle du monde de la finance, ni de l'entreprise mais dans ce comité je rencontre des professionnels qui ont de l'expérience et qui savent la partager. C'est un lieu d'échange, un espace où je peux poser mes questions et partager aussi mon expérience ma sensibilité, mon point de vue en tant que religieuse

J'ai cependant parfois l'impression que nous allons trop vite et d'être un peu dépassée pour savoir où placer le curseur afin de faire un choix. Je réalise que, même si j'ai à cœur d'investir dans des valeurs qui ne soient pas en contradiction avec l'Evangile, il y a parfois un écart entre désir et réalité. La participation à ce comité m'aide à y voir plus clair.

Evelyne Royer, économe générale Congrégation Sacrés cœurs et Adoration

### **COLLOQUE**

### 5 avril 2018 – La rémunération des dirigeants

Le colloque annuel d'E&I a réuni une cinquantaine de personnes pour s'interroger sur les raisons et les justifications des rémunérations élevées des dirigeants des grandes sociétés. Trois intervenants ont pu exposer chacun leur point de vue: Xavier Fontanet, ancien PDG d'Essilor, Odile de Brosse, directrice juridique de l'AFEP Association Française des Entreprises Privées, et Cécile Renouard, religieuse de l'assomption et professeur d'éthique des affaires.

### Deux points de vue se sont exprimés :

L'idée que la rémunération des patrons français est la moins élevée du monde occidental. Les lois françaises visant à encadrer les rémunérations des dirigeants par plus de transparence, de fiscalité et de contrôle des actionnaires ne font que rendre les entreprises françaises moins compétitives et moins attractives pour les dirigeants talentueux. Ainsi la détermination des rémunérations, qui ne peut être détachée de la pratique mondiale, devrait être laissée à l'autorégulation des associations d'entreprises à même de l'adapter aux réalités économiques.

Cécile Renouard de son côté propose que la rémunération des dirigeants soit reconsidérée dans le cadre d'un changement de l'ensemble du modèle économique de l'entreprise pour faire face aux nouveaux défis climatiques et sociaux. C'est pourquoi il serait urgent de repenser le partage de la valeur dans la mesure où la part aujourd'hui accaparée par les organes de direction repose sur la contribution d'une multitude de "parties prenantes" insuffisamment "rémunérées".

Agathe DAVID, chargée de mission E&I agathe.david@ethinvest.asso.fr



### Point de vue : qu'est ce que l'éthique ?

I arrive que certains

soient surpris qu'Ethique et Investissement ne tienne pas une liste de fonds de placement « éthiques ». Ce serait tellement plus simple : on investirait dans les fonds de la liste et on exclurait les autres... Sauf que l'éthique, ça ne s'achète pas sur étagère, ça ne se délègue pas !

L'éthique est une réflexion argumentée en vue du bien agir. Face à une situation concrète, elle propose de s'interroger sur les valeurs et les principes qui doivent orienter notre action, de façon à agir conformément à ceux-ci.

Il est fréquent que cette démarche débouche sur un dilemme : certaines de nos valeurs nous poussent à agir dans une direction, mais d'autres induiraient la direction opposée : si aucune synthèse valable ne peut être trouvée, il convient de hiérarchiser les valeurs en jeu, pour décider lesquelles vont conduire notre indispensable action.

Dans ce cas, il est nécessaire de réfléchir avec d'autres, de confronter les points de vue et donc de conduire ensemble une « réflexion argumentée en vue du bien agir, ou du mieux agir ». Si cela permet de déboucher sur un consensus, c'est idéal. Mais si in fine, Dupont donne la priorité à telle valeur et Durand à telle autre, ils aboutiront à des décisions différentes, qui correspondront à l'éthique de chacun.

C'est pourquoi Ethique et Investissement n'apporte jamais de réponse toute faite, et s'efforce plutôt de mettre en commun les différents points de vue pour chercher les chemins possibles en vue d'un comportement plus humain.

Pierre Arquié, administrateur d'E&I parquie@aol.com

### \*\*

### **ACTION**

### **E&I** soutient les initiatives européennes

Après un an de travaux la commission européenne vient de publier des recommandations visant à faire de la « finance durable » et plus particulièrement de la « finance verte », le cadre de référence de l'Europe en termes de régulation comme de fonctionnement des marchés financiers.

Tout en voulant faire de la « finance durable » un atout de compétitivité, la commission européenne a un objectif politique : la mise en place d'un modèle protégeant les citoyens européens.



En s'appuyant sur la prise en compte du long terme et de la dimension extra-financière (Environnement Social Gouvernance) dans l'analyse et les décisions financières, le rapport met l'accent sur :

- la transparence des entreprises pour améliorer la qualité, la pertinence et la fiabilité des données ESG,
- la qualité des produits proposés aux investisseurs
- la nécessité de mettre en place des labels européens qui rendraient les produits plus lisibles et plus crédibles.

Aujourd'hui, la finance durable est très présente dans un axe de la Scandinavie à la France en passant par les Pays-Bas. Mais elle est proportionnellement peu développée en Allemagne et quasi absente à l'est et au sud. Il y a encore du chemin à parcourir ...

Geoffroy de Vienne – Président E&I geoffroy.devienne@sfr.fr

### TEMOIGNAGE

### **Enseigner l'Ethique des Affaires**

Après m'être consacré à la théologie, j'enseigne l'éthique des affaires à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) depuis trois ans. Dominicain, économiste de formation, travaillant régulièrement avec des sociétés de gestion de portefeuille et des investisseurs, le défi m'a semblé stimulant.

L'UCO a fait le choix de spécialiser ses licences d'économie-gestion en éthique de l'entreprise, avec des cours d'éthiques des affaires et de doctrine sociale de l'Église. Les étudiants ont rarement choisi ces formations pour la dimension éthique.

L'enjeu est donc de leur faire découvrir l'intérêt de cette approche en tant qu'économiste. Il ne s'agit pas seulement d'enrichir leur culture générale ou de former l'unification éthique de la personne du futur cadre d'entreprise, mais de montrer que l'éthique fait partie de la recherche par l'économiste de solutions optimales et performantes pour l'individu et la société. Ce sont donc d'abord des cours d'économie.

Cette démarche rejoint celle de Thomas d'Aquin qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, cherchait à comprendre les disciplines profanes avant de porter un jugement moral. Pour confesser les marchands, il faut comprendre le prix d'un bien ; pour justifier l'interdiction du prêt à intérêt, il faut comprendre ce qu'est la monnaie. Le premier des deux cours semestriels traite des fondements philosophiques, religieux, historiques, depuis l'antiquité jusqu'aux modèles économiques contemporains. Le second cours aborde la pratique: ressources humaines, commerce, Responsabilité Sociale des Entreprises, Investissement Socialement Responsable économie solidaire.

> Pierre Januard, Dominicain enseignant



### Les formations

Pour les économes, leurs adjoint(e)s, supérieur(e)s...

### Gestion des placements financiers

29 et 30 mai 2018 (9h-17h)

*Lieu : Petites Sœurs de* l'Assomption, 57 rue Violet 75015 Paris

### Placements financiers pour les monastères

18 et 19 sept. 2018 (9h-17h)

*Lieu : Petites Sœurs de l'Assomption* 57 rue Violet 75015 Paris

### Prévision à long terme

2 et 3 oct. 2018 (9h-17h)

*Lieu : Congrégation Notre Dame* 11 rue de la Chaise 75007 Paris



#### **SOIREE-DEBAT d'E&I**

La date et le thème de la prochaine soirée débat ne sont pas complétement stabilisés à ce jour.

Nous envisageons une soirée débat en Octobre 2018 sur le thème de :

la place et le rôle de l'entreprise dans la cité.



Prochaine réunion du groupe congrégation E&I 17 mai 2018 (9h30 12h30)

Même jour que la réunion des économes d'Ile-de-France qui a lieu l'après-midi

Contact: christiane.vanvincq@xavieres.org

Association ÉTHIQUE et INVESTISSEMENT : 33, rue du Général Leclerc 92130 Issy-Les-Moulineaux - tél : 01 47 65 00 40

Président : Geoffroy de Vienne - Trésorière : Thérèse van de Weghe - Secrétaire : Pierre Arquié

Chargée de mission : Agathe David

info@ethinvest.asso.fr www.ethinvest.asso.f